

**SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE**

Du 7 mai 2025 de la Ville de L'Épiphanie tenue à 17 h, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence du maire Steve Plante, et à laquelle assistaient les conseillers suivants: Michel Martineau, Manon Leblanc, Dona Bouchard, Stéphane Amireault et Vicky Robichaud.

-----

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum.

-----

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance à 17 h 00.

-----

**Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire**

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. La greffière dépose le certificat de transmission de documents.

-----

**Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance**

Il est PROPOSÉ par Monsieur le Conseiller Michel Martineau  
APPUYÉ par Madame la Conseillère Dona Bouchard  
et RÉSOLU à l'unanimité:

D'approuver l'ordre du jour de la présente séance

1. Ouverture de la séance et renonciation à l'avis de convocation à la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance
3. Résolution autorisant l'embauche d'un responsable des communications
4. Période de questions du public
5. Levée de la séance

----- A D O P T É E -----

**Résolution autorisant l'embauche d'un responsable des communications**

CONSIDÉRANT que la Ville de L'Épiphanie a besoin d'un responsable des communications.

CONSIDÉRANT l'entrée en fonction de Nathaniel Duval à titre de responsable des communications.

EN CONSÉQUENCE, il est  
PROPOSÉ par Madame la Conseillère Manon Leblanc  
APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault  
et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil entérine l'embauche de Nathaniel Duval à titre de responsable des communications au salaire annuel de 60 000 \$.

QUE le conseil entérine son entrée en fonction au 20 mai 2025.

QUE le conseil entérine le mandat de Guylaine Comtois pour signer le contrail de travail à intervenir.

----- A D O P T É E -----

**Période de questions du public**

Le président invite les personnes présentes à poser des questions.

-----

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est

PROPOSÉ par Monsieur le Conseiller Michel Martineau  
APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault  
et RÉSOLU à l'unanimité ce qui suit :

De lever la séance à 17 h 30.

----- A D O P T É E -----

---

STEVE PLANTE  
Maire

---

GUYLAINE COMTOIS  
Greffière adjointe